

OBJET / GAIA

**Course Essor
Cycliste Basque :
convention 2023**

**DATE DE
CONVOCATION :**
DEIALDIAREN DATA :
15 décembre 2022

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 22
hor zirenak:

Nombre de votants / 29
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatcheguy, Mme Nicole Amestoy, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Lilian Hirigoyen, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Jean-Paul Eyherachar, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, M. Peio Etcheleku, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Procuration : M. Jean-Paul Eyherachar à M. Jean-Noël Magis, M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino, Mme Isabelle Ayerbe à Mme Yolande Huguenard, Mme Bernadette Remeau à M. Roger Barbier, M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze, M. Peio Etcheleku à M. Jean-François Lacosta, Mme Amaia Beyrie à Mme Nathalie Aïçaguerre.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Véronique Cadepond-Larronde est désignée secrétaire de séance.

M. Irastorza, adjoint, propose au Conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec l'association Essor Cycliste Basque pour l'organisation de la course cycliste de 2023 :

Intitulé de l'épreuve :

Circuit de la Nive disputée le dimanche 5 février 2023 avec un départ à 14 h de l'allée Edmond Rostand pour des boucles de 25 kms passant par Espelette, Souraïde et Ustaritz. Puis pour terminer le peloton accomplira le tour de 7 kms sur le circuit autour de Cambo en passant par Arnaga.

Subvention demandée : 3 500 €

Site Arrivée-Départ : Cambo-les-Bains, la ligne se situera à hauteur du parking de la place Sorhaïnde, sur l'allée Edmond Rostand.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

AUTORISE M. le Maire à signer la convention ci-annexée avec l'association Essor Cycliste Basque, pour l'organisation de la course cycliste « Circuite de la Nive », du dimanche 5 février 2023,

DECIDE de régler une contribution financière de 3 500 € à l'association Essor Cycliste Basque.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Véronique Cadepond-Larronde
Saioko idazkaria



Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza